SOLVAY FINANCE

Société Anonyme au capital de 225 000 euros Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS R.C.S. PARIS B 488 825 191

Rapport Financier annuel Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010



SOMMAIRE

COMPTES SOCIAUX ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010 (du 1^{et} janvier au 31 décembre 2010)

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe aux comptes sociaux
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU RAPPORT DE GESTION

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

LISTE DES CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

LISTE DES CONVENTIONS NON REGLEMENTEES

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

HONORAIRES VERSES AUX CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL



Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * [12] Désignation de l'entreprise : SOLVAY FINANCE Adresse de l'entreprise 25 Rue de Clichy 75009 PARIS Cedex 09 Durée de l'exercice précédent * 12 1 4 8 8 8 2 5 1 9 1 0 0 0 2 3 Numéro SIRET * Néant []* Exercice N, clos le : N - 1 [31122010] 131122009 Brut Amortissements, provisions Net Net Capital souscrit non appelé Frais d'établissement * AΒ Frais de développement * СX Concessions, brevets et droits similaires AF Fonds commercial (1) ۸H ΑI Autres immobilisations incorporelles ٨J ΑK Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles Terrains ۸N AC Constructions ΑP AC Installations techniques, matériel et outillage industriels ΑR AS Autres immobilisations corporelles A٦ ΑU Immobilisations en cours DESTINE Avances et acomptes ٨X Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence cs СТ Autres participations СU Créances rattachées à des participations BB BC Autres titres immobilisés ВĐ BE EXEN Prêts BF 519 418 014 BG 519 418 014 519 418 014 Autres immobilisations financières * BH BI TOTAL (II) BJ 519 418 014 ΒK 519 418 014 519 418 014 Matières premières, approvisionnements Bi ΒN En cours de production de biens ΒN BO En cours de production de services BP BC Produits intermédiaires et finis BF BS Marchandises вт ΒŁ Avances et acomptes versés sur commandes R₹ RU Clients et comptes rattachés (3)* ВΧ BY Autres créances (3) ΒZ 3 402 051 CA 3 402 051 2 310 227 Capital souscrit et appelé, non versé CE CC RedTitan (2010) Cegid ScrvantSoft - ETAFI Valeurs mobilières de placement ÇD CE (dont actions propres : Disponibilités Charges constatées d'avance (3)* CI TOTAL (III) CI CK 3 402 051 3 402 051 2 310 227 Comptes de régularisation Frais d'émission d'emprunt à étaler 3 908 090 3 908 090 4 629 206 Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif* (VI) CN TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) 526 728 154 526 728 154 526 357 446 (1) Part à moins d'un un des inmodélisations financières notres Renvois: (1) Dont droit au bail: CP 19 418 014 (3) Part à plus d'un an : 3 402 051 Clause de réserve de propriété : * lmmobilisations Créances : Stocks:

^{*} Des explications concernant cette subrique sont données dans la notice n° 2032.

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des Impôts)

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			
Capital social ou individual (1)* (Dont vocci : 225,000)		Exercice N	Exercite N - 1
	DA	225 000	225 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		***************************************
Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK) DC		
Réserve légale (3)	DD	14 345	10 82
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1) DF	1	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ) pg		
Report à nouveau	DH	67 021	15
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	281 452	70 38
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK		***************************************
TOTAL (I)	DL	587 818	306 36
Produit des émissions de titres participatifs	DM	500 000 000	500 000 00
8 Avances conditionnées	DN	300 000 000	300 500 00
Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées TOTAL (II)	DO	500 000 000	500 000 00
	DP	300 000 000	300 000 00
Provisions pour charges	DQ.		
Provisions pour risques Provisions pour charges TOTAL (III)	DR		NORTH THE PARTY OF
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
) DV		
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DW	25 964 219	25 964 2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
Dettes fiscales et sociales	DY	17 333	33 43
		53 353	53 43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	105 431	
Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	26 140 336	26 051 08
Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	526 728 154	526 357 4
	1B		
	1C		
(2) Dont Ecart de réévaluation libre			
Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 970 336	18 881 08
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	ЕН		
(2) Dont(3) Dont(4) Dettes	Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976) réserve spéciale des plus-values à long terme * set produits constatés d'avance à moins d'un an concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976) réserve spéciale des plus-values à long terme * set produits constatés d'avance à moins d'un an Econcours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976) réserve spéciale des plus-values à long terme * set produits constatés d'avance à moins d'un an EG 18 970 336



3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A

Desigi	nation de l'é	ntreprise: SOLVAY FIN	ANUL	Exercice N			Néant ∐'
	France Expansation et Ikraisons Total intracommunautaires		Exercice (N-I)				
	Ventes de	e marchandises * FA		FB FB	FC		
		(biens * FD		FE	FF		
N	Productio	m vendue { services * FC		FH	FI		
TAT	Chiffres	d'affaires nets * F)		FK	FL		
P.Co1	Productio	n stockée *	4		FM		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production immobilisée *				FN		
STITS	Subventio	ons d'exploitation			FO		
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises	sur amortissements et provisio	ns, transferts de charges	* (9)	FP		
	Autres pr	oduits (1) (11)			FQ	225 559	
			Total des p	roduits d'exploitation (2)	(1) FR	225 559	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Achais de	e marchandises (y compris dro	its de douane)*		FS		
	Variation	de stock (marchandises)*			FT		
	Achats d	e matières premières et autres	approvisionnements (y co	ompris droits de douane)*	FU		
	Variation	de stock (matières premières	et approvisionnements)*		FV		
NO.	Autres ac	chats et charges externes (3) (ibis)*		FW	75 494	152 924
YTAT	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	86 237	99 736	
XPLO	Salaires et traitements*			FY			
SDE	Charges	sociales (10)			FZ		
CHARGES D'EXPLOITATION	St. NOIT	Sur immobilisations	- dolations aux amortiss	ements *	GA		
CH,	DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux provisio	ns	GB		
	DOT.	Sur actif circulant : dotation	s aux provisions *		GC		
		Pour risques et charges : de	tations aux provisions		GD		
	Autres cl	harges (12)			GE	1	
		<u> </u>	Total des o	harges d'exploitation (4)	(II) GF	161 733	252 660
	-γ	EXPLOITATION (I · II)			GG	63 826	(252 660)
орегацовя еп сомтип		attribué ou perte transférée *			(III) GH		
8 €	1	oportée ou bénéfice transféré		11000000000000000000000000000000000000	(IV) GI	411	
vs	—	financiers de participations (5		. 14-7 (6)	G)		
CIER		des autres valeurs mobilières		nobitse (5)	GK. GL	33 275 000	33 275 000
PRODUITS FINANCIERS	Autres intéréls et produits assimilés (5)			GM	10 663	10 937	
TTS F	<u> </u>	sur provisions et transferts de	charges		GN		
KODU	Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Ы	11000163	nets sur Cessions de valeurs i		otal des produits financiers	-		20.000.000
CHARGES FINANCIERES PRODUITS	Dotation	s financières aux amorticsoms		ora acs products manciers	GQ	33 285 663	33 285 937
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions * Intérêts et charges assimilées (6)		GR	721 116	721 116 32 206 537		
INAN	ļ	ces négatives de change			GS	32 206 254	32 200 331
SES F	ļ	neltes sur cessions de valeurs	mobilières de placement		GT		
HARC				al des charges financières		32 927 370	32 927 653
2.0	L ESULTAT	FINANCIER (V - VI)		- Washington and Company of the Comp	GV	358 293	358 284
	THE OWNER WORKS WITH THE	COURANT AVANT IMPO	MATTER STATE OF THE STATE OF TH	<u> برایان چه در این چه سای مدید رستان در در باین به برایان د</u>	GW.	330 493	330 Z04

(RENVOIS : voir tableau n° 2053). * Des explications concercant cette rebrique sont données dans la notice n° 2032,



(4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du rode général des impôts)

	Dés	ignatio	on de l'entre	prise <u>SOLVAY FINANCE</u>		300 may 200 may	Néant □*
						Exercice N	Exercice N - 1
ľ		II.S	Produits ex	xceptionneis sur opérations de gestion	НА		
	PRODUITS	ONNE	Produits ex	sceptionnels sur opérations en capital *	нв		
	PROI	EXCEPTIONNELS	Reprises s	ur provisions et transferts de charges	НC		
		Ä		Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Ì	No.	S	Charges e	xceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	######################################	ELECTRICIONAL DE LA CONTROL DE
3	CES	NNEL	Charges e	xceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
477	CHARGES	EXCEPTIONNELLES	Detations	exceptionnelles aux amortissements et provisions	НG		
E		EXCE		Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	нн		
L'ADMINISTRATION		4 - R	ÉSULTAT	EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		
DN	P	articip	ation des sa	dariés aux résultats de l'entreprise (1X)	нı		
7.7	Iı	npõis	sur les béné	fices * (X)	нк	140 667	35 236
EA				TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	33 511 222	33 285 937
3	***************************************	***************************************	*************************************	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	нм	33 229 770	33 215 549
別		5 - 8	ÉNÉFICE (OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	281 452	70 388
EEI		(1)	Dont prod	uits nets partiels sur opérations à long terme	но		
AI			<u>, </u>	produits de locations immobilières	нү		
<i>Ier EXEMPLAIRE DESTINÉ</i>		(2)	Dont {	produits d'exploitation afférents à des exercíces antérieurs (à détailler au (8) ct-dessous)	ιG	225 556	
3XE				- Crédit-bail mobilier *	нг		
ler i		(3)	Dont {	- Crédit-bail immobilier	НQ		
		(4)	Dont char	ges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) c1-dessous)	អេ		
		(5)	Dont prod	huils concernant les entreprises liées	L)	33 285 663	33 285 937
		(6)	Dont intér	rèts concernant les entreprises liées	1K	331 254	331 537
		(6bis)	Dont dons	faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)	нх		
		(9)	Dont tran	sferts de charges	Αi		
		(10)	Dont coti:	sations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
		(11)	Dont rede	evances pour concessions de brevets, de licences (produits)	А3		
	S.	(12)	Dont redo	evances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	RENVOIS	(13)	Dont prin	nes et cotisations complé- personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	24	(7)	Détail des joindre en	produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	-firemen	Exer Charges exceptionnelles	cice N Produits exceptionnels
				·			
TAF							
<u>.</u>		1					
antSc							
SCIV			***************************************	W			
Cegid		(8)	Détail de	s produits et charges sur exercices antérieurs :		Exer Charges antérieures	cice N Produits antérieurs
010			J				
(C)							
RedTil							
ight							
Copyright RedTitan (2010) Cegid ScrvantSoft - ETAFI		-					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2010

Société: SOLVAY FINANCE

Adresse: 25 Rue de Clichy, 75009 PARIS

SIRET: 48882519100023

APE: 6430 Z

Pour l'exercice 2010 :

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION RETENUES2
FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE4
IMMOBILISATIONS5
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES7
ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES8
AUTRES FONDS PROPRES9
PRODUITS À RECEVOIR
CHARGES À PAYER11
CHARGES A REPARTIR12
ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS
CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE14
INFORMATION SUR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS FISCALES
EVENEMENTS POSTEDIEURS A LA CLOTURE DE L'EVERCICE 16

Adresse: 25 Rue de Clichy, 75009 PARIS

SIRET: 48882519100023

APE: 6430 Z

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION RETENUES

Pour l'exercice 2010 :

Les comptes annuels sont établis conformément au Plan Comptable Général, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et au Guide Comptable Professionnel des Entreprises de la Chimie.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base /

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- et indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

D'une manière générale, les évaluations ont été faites en coûts historiques

La devise d'établissement des comptes est l'euro.

1.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières hors créances, prêts et dépôts sont enregistrées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la société procède à une estimation de la valeur d'inventaire des participations en considérant notamment la quote-part des capitaux propres détenus, tenant compte des plus-values patrimoniales nettes, de l'évolution de la participation depuis la date d'acquisition et des perspectives d'avenir. Dans le cas où la valeur d'inventaire est inférieure au coût de revient des immobilisations financières, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

1.3. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision est dotée lorsque la valeur probable d'encaissement est inférieure à la valeur comptable.

1.4. Charges à répartir

Les frais liés à l'émission de Titres Subordonnés ont été comptabilisés en charges à répartir et sont amortis sur une durée de 10 ans.

W

1.5. Provisions pour risques et charges

La société a constitué des provisions pour risques et charges répondant en conformité avec la définition donnée dans l'avis CRC n°00-06 sur les passifs, à savoir :

- une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise ;
- un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-àdire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente de celle-ci.

Aucune provision n'a été constituée au 31 décembre 2010

Selon la réglementation européenne, dans les cas extrêmement rares où il n'est pas possible de déterminer la meilleure estimation du passif environnemental avec une fiabilité suffisante, celui-ci doit être considéré comme passif éventuel et à ce titre être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

Pour les passifs environnementaux qui ne seront pas réglés dans un avenir proche, le taux d'actualisation qui a été utilisé est de 4% par homogénéité avec le taux retenu dans les comptes consolidés. L'effet des variations d'actualisation sera présenté simultanément avec celui du mouvement de provision.

Aucun actif et aucune provision n'ont été constatés au 31 décembre 2010 au titre de dépenses environnementales effectuées pour prévenir ou réduire des dommages futurs ou préserver des ressources.

1.6. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont comptabilisés pour leur valeur nominale en tenant compte des intérêts courus non échus, sans actualisation de la dette.

1.7 Traitement comptables des Titres Subordonnés

Le 2 juin 2006, la société a émis des obligations subordonnées pour un montant nominal de 500 millions d'euros. Ces obligations ont été intégralement souscrites par des investisseurs qualifiés, au sens de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, agissant pour leur propre compte. Ces Titres Subordonnées de Dernier Rang viennent à échéance en 2104.

Le montant nominal de l'emprunt a été comptabilisé en « Autres Fonds Propres » pour 500 millions d'euros.

Ces Titres Subordonnées portent intérêts : les intérêts courus non échus au titre de l'exercice 2010 s'élève à 18,6 millions d'euros et sont comptabilisés en « Emprunts et dettes financières diverses ».

La prime d'émission (3.4 millions d'euros) ainsi que les frais d'émission (3.8 millions d'euros) des Titres Subordonnés ont été comptabilisés en charges à étaler et sont amortis sur une durée de 10 ans. L'amortissement de l'exercice 2010 s'est élevé à 0.7 millions d'euro.

W

Adresse: 25 Rue de Clichy, 75009 PARIS

SIRET: 48882519100023

APE: 6430 Z

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour l'exercice 2010:

Rien à signaler

4

Etats financiers du :01/01/2010 Au 31/12/2010 (en Euro)

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début	Réévaluations courant	Acquisitions courant
Frais d'établissement, de recherche et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total des immobilisations incorporelies			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transports			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			1
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	519 418 014		33 275 000
Total des immobilisations financières	519 418 014		33 275 000
TOTAL GENERAL	519 418 014		33 275 000

	Virements courant	Cessions courant	Valeur brute fin	Valeur d'origine
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	***************************************			
Total des immobilisations incorporelles				
				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrul				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencmts, aménagemts				
Matériel de transports				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
mmobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles				
Participations évaluées par mise en équivalence				:
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres Immobilisations financières		33 275 000	519 418 014	
Total des immobilisations financières		33 275 000	519 418 014	
TOTAL GENERAL		33 275 000	519 418 014	

Adresse: 25 Rue de Clichy, 75009 PARIS

SIRET: 48882519100023

APE: 6430 Z

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Le capital social de Solvay Finance SA est de 225 000 EUR, constitué de 15 000 actions d'un montant nominal de 15 EUR, détenu à 99,96% par Solvay S.A., Direction Nationale pour la France.

La société fait partie du Groupe SOLVAY S.A. dont le siège est à Bruxelles (Belgique). Les comptes de la société sont intégrés depuis le 1^{er} janvier 2006 dans les comptes consolidés publiés selon les règles IFRS (« International Financial Reporting Standards »).

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Rubriques	Montant
A		
	1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	235977
	2Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	70388
	3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	306 366
В	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
	1 Variation du capital	
	2Variation des autres postes	
С	(= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	306 366
D	Variations en cours d'exercice	
	1 Variations du capital	
	2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	70 388
	3 Variations des "provísions" relevant des capitaux propres	i i
	4 Contreparties de réévaluations	
	5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	:
	6 Autres variations	211 064
	Résultat de l'exercice N : 281 452 Résultat de l'exercice N-1 : 70 388 Variation : 211 064	
Ε	Capitaux propres au bilan de clóture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	587 818
F	VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	281 452
G	dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	281 452
	HORS OPERATIONS DE STRUCTURES (F - G)	

Etats financiers du 01/01/10 au 31/12/10 (en euros) ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			·
Prêts (1) (2)	519 418 014	19 418 014	500 000 000
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	3 402 051		3 402 051
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAUX	522 820 065	19 418 014	503 402 051
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts convertibles (1)				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	25 964 219	18 794 219		7 170 000
Fournisseurs et comptes rattachés	17 333	17 333		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 257	53 257		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	96	96		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	105 431	105 431		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	26 140 336	18 970 336		7 170 000
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux		······································		

AUTRES FONDS PROPRES

Montant brut A 1 an au plus A plus d'1 an

Emprunt TSDI 500 000 000 500 000 000

Solvay Finance SA a émis des obligations subordonnées pour un montant nominal de 500 MEUR et venant à échéance en 2104 : cet emprunt est classé dans la rubrique « Autres Fonds Propres » pour sa valeur nominale.

PRODUITS À RECEVOIR

Nature des produits (créances)	Montant
lmmobilisations financières	
- prêts	19 418 014
Créances	
- créances clients et comptes rattachés	
autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	

CHARGES À PAYER

Nature des charges	Montant
Emprunts TSDI	18 601 027
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	193 192
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 506
Dettes fiscales et sociales	63 257
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

CHARGES À REPARTIR

-	Nature des charges	Montant
	Frais émissions emprunt TSDI	3 908 090

Les frais d'émissions de l'emprunt TSDI (Titres Subordonnés à Durée Indéterminée) d'un montant de 7 211 205 Euros ont été étalés sur une durée de 10 ans. L'amortissement comptabilisé en charges au cours de l'exercice s'élève à 721 116 Euros. Le montant net à la fin de l'exercice s'établit ainsi à 3 908 090 Euros.

Adresse: 25 Rue de Clichy, 75009 PARIS

SIRET: 48882519100023

APE: 6430 Z

ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS

Pour l'exercice 2010 :

Postes (en euros) Montant concernant les entreprises liées

Immobilisations financières

Avances et acomptes sur immobilisations Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres Immobilisations financières

519 418 014

Créances

Avances et acomptes versés sur commande Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé non versé

3 402 051

Passif

Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des ets de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acptes reçus sur cdes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Autres dettes

7 363 192

5 827 105 431

Eléments financiers

Produits financiers 33 285 663 331 254 Charges financières

Adresse: 25 rue de Clichy, 75009 PARIS

SIRET: 48882519100023

APE: 6430 Z

CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE

Pour l'exercice 2010:

La société a signé une convention d'intégration fiscale avec l'établissement français de SOLVAY S.A.-Direction Nationale pour la France avec une date d'effet au 1^{er} janvier 2007.

Cette convention prévoit que la société détermine le montant de ses impôts, contribue au paiement de l'impôt, conserve ses avoirs fiscaux et crédits d'impôts comme si l'intégration fiscale n'avait pas été réalisée.

Les économies d'impôts réelles qui pourraient être réalisées par le groupe fiscal liées au déficit éventuel de la société lui seront restituées lors de son retour au bénéfice par l'imputation des pertes antérieures sur la charge d'impôt des exercices bénéficiaires ultérieurs

En application de cette convention, il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Jel 1

Adresse: 25 Rue de Clichy, 75009 PARIS

SIRET: 48882519100023

APE: 6430 Z

INFORMATION SUR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS FISCALES

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Pour l'exercice 2010 (en euros) :

Résultat courant avant impôt 422 119

Impôt correspondant 140 667

Impôt sur les éléments exceptionnels 0

<u>Impôt total</u> <u>140 667</u>

5 W

Adresse: 25 Rue de Clichy, 75009 PARIS

SIRET: 48882519100023

APE: 6430 Z

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pour l'exercice 2010 :

Néant

SOLVAY FINANCE

Société Anonyme 25 rue de Clichy 75009 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010





Deloitte & Associés 185, avenue Charles de Gaufle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex France Téléphone: + 33 (0) 1 40 88 28 00 Télécopieur: + 33 (0) 1 40 88 28 28 www.deloite.fr

SOLVAY FINANCE

Société Anonyme 25 rue de Clichy 75009 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SOLVAY FINANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



SOLVAY FINANCE 2/3

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.



Deloitte.

SOLVAY FINANCE 3/3

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly sur Seine, le 14 avril 2011 Le Commissaire aux Comptes

Deloffte & Associés

Michel SELLIER



SOLVAY FINANCE

Société Anonyme au capital de 225 000 euros Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS R.C.S. PARIS B 488 825 191

Rapport de Gestion à l'Assemblée Ordinaire du 29 avril 2011

Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale à l'effet de vous retracer l'activité de l'exercice 2010 et de soumettre les comptes de cet exercice à votre approbation.

Emission de Titres Subordonnés

Le 2 juin 2006, la société a émis des obligations subordonnées pour un montant nominal de 500 millions d'euros venant à échéance en 2104. Ces obligations ont été intégralement souscrites par des investisseurs qualifiés, au sens de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, agissant pour leur propre compte.

Le montant réellement reçu en numéraire s'est élevé à 493 millions d'euros. La différence entre le montant nominal de l'emprunt et le montant réellement reçu correspond à la prime d'émission majorée des frais d'émission. La société a donc emprunté 7 millions supplémentaires (à taux fixe sur 10 ans) à l'intérieur du groupe.

SOLVAY FINANCE SA a ensuite prêté, au terme d'une Convention de Crédit à long terme, le montant de 500 millions d'euros à la société VIVALSOL SNC, détentrice de participations dans le domaine de la pharmacie, et elle-même détenue par la société néerlandaise SODUFA PHARMACEUTICALS B.V.

Le 15 décembre 2009, dans le cadre d'une Convention de Transfert, acceptée par SOLVAY FINANCE SA, la société VIVALSOL SNC a cédé à la société SOLVAY SA la totalité de ces droits et obligations stipulés dans la Convention de Crédit initial.

Comptes clos au 31 décembre 2010

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et présentés au Conseil du 11 mars 2011 font ressortir un bénéfice comptable de 281.452,17 euros, principalement lié à :

- l'écart bénéficiaire entre les intérêts versés au titre des obligations émises et de l'emprunt interne, et les intérêts reçus de SOLVAY SA au titre du prêt effectué.



I – <u>SITUATION DE LA SOCIETE</u>

I.1. BILAN

Les principaux postes de bilan se présentent comme suit :

I.1.1. Prêts

Un prêt de 500 millions d'euros, à échéance le 02 juin 2016, a été accordé en 2006, à la société VIVALSOL SNC. Le 15 décembre 2009, la société VIVALSOL a cédé à la société SOLVAY SA la totalité de ces droits et obligations stipulés dans la Convention de Crédit initial.

Les intérêts à recevoir sur ce prêt au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 19.418.014 euros.

I1.2. Créances d'exploitation

L'actif circulant s'établit à 3.402.051 euros et correspond en totalité au placement de l'excédent de trésorerie auprès de SOLVAY FINANCE FRANCE.

I.1.3. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation s'élèvent à 3.908.090 euros. Ils correspondent à des frais liés à l'émission des obligations pour un montant brut de 7.211 milliers d'euros, amortis sur 10 ans à compter du mois de juin 2006. La décomposition des 3.908 milliers d'euros est la suivante :

primes d'émission des obligations : 3 420 000 euros.
frais bancaires liés aux obligations : 3 750 000 euros.
frais de « road show », liés à l'émission des obligations : 41 205 euros.
Amortissement antérieur à la période : -2 581 999 euros
Amortissement de la période : -721 116 euros

I.1.4. Capitaux propres

Notre capital social, d'un montant de 225.000 euros, est détenu à 99.96% par SOLVAY SA (DNF).

Il n'a pas été distribué de dividende au titre de l'exercice 2010.

Le résultat de l'exercice 2010 est bénéficiaire de 281.452,17 euros.

Le montant des capitaux propres est de 587.817,82 euros au 31 décembre 2010.

I.1.4. Autres Fonds Propres

Les obligations subordonnées émises par la société sont classées en « autres fonds propres ».

Au 31 décembre 2010, ce poste s'élève à 500.000.000 euros.



I.1.5. Emprunts et dettes financières divers

Le poste "Emprunts et Dettes Financières divers" est constitué pour

- 7.170 milliers d'euros d'emprunt auprès de SOLVAY CICC et pour 193.192 euros d'intérêts à payer au titre de cet emprunt.
- 18.601.027 euros correspondant aux intérêts à payer sur l'émission des obligations subordonnées.

I.1.6. Dettes Fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste s'élève à 17 milliers d'euros, et est composé essentiellement des frais de gestion à régler à SOLVAY (DNF), et des honoraires à régler aux Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2010.

I.1.7. Dettes Fiscales et Sociales

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 53 353,32 euros au 31 Décembre 2010 : il s'agit essentiellement de l'impôt Organic sur l'activité de la société (53.257 euros).

1.2. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

I.2.1. Résultat d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation de 63.826,20 euros pour l'exercice 2010 provient pour :

- 216.362 euros d'avoirs reçus sur les prestations administratives facturées de 2007 à 2009.
- - 86.237 euros de taxes diverses : il s'agit essentiellement de la contribution "Organic" et de l'Impôt Forfaitaire Annuel,
- 75.494 euros de frais de gestion de la société: il s'agit essentiellement des prestations juridiques et comptables facturées par SOLVAY SA et SOLVAY 3S, et honoraires du Commissaire aux Comptes.

I.2.2. Résultat financier

Les conditions générales de l'émission des obligations et du prêt à SOLVAY SA (transfert du prêt de VIVALSOL SNC à SOLVAY SA au 15 décembre 2009) sont les suivantes :

- obligations subordonnées : 6,375%;
- emprunt auprès de SOLVAY CICC : 4,554% sur 10 ans ;
- prêt à SOLVAY SA (transfert des droits et obligations de VIVALSOL SNC à SOLVAY SA): 6,655% à taux fixe sur 10 ans.

Le résultat financier 2010, bénéficiaire de 358.292,97 euros, comprend :

- 33.275.000 euros d'intérêts sur prêts ;



- 10.466 euros d'intérêts sur le compte courant auprès de SOLVAY FINANCE FRANCE SA;
- 721.116 euros (charge) d'amortissement des frais d'émission des obligations ;
- 331.057 euros de charges sur emprunt;
- 31.875.000 euros d'intérêts à verser sur l'émission des obligations.

I.2.3.Résultat net

Le résultat net de SOLVAY FINANCE SA pour l'exercice 2010 est bénéficiaire de 281.452,17 euros.

I.3. EVOLUTION PREVISIBLE

La société SOLVAY FINANCE SA devrait poursuivre en 2011 son activité de prêt à SOLVAY SA.

I.4. INFORMATIONS DIVERSES DE GESTION

Aucun évènement important entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport n'est à signaler.

La société n'a engagé aucune activité en matière de recherche et développement au sens prévu par les textes.

Les principes d'établissement des comptes annuels restent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

Notre société n'a pas d'activité spécifique autre que financière nécessitant de développer des indicateurs clés de performance. Il est notamment à noter que notre société n'a pas de personnel et que son activité n'entraîne pas de risques environnementaux.

Notre société n'est pas soumise à des risques et incertitudes particuliers.

L'activité de notre société ne rend pas nécessaire l'utilisation d'instruments financiers au d'outils et stratégies particulières de couvertures ou de gestion de risques financiers.

I.5. <u>INFORMATIONS SOCIALES DIVERSES</u>

En ce qui concerne l'actionnariat de notre société, nous vous indiquons en application de l'article L233-13 du Code de Commerce, qu'il n'y a eu aucune modification significative depuis la constitution de la société, la société SOLVAY détient plus de deux tiers du capital social.

Il n'y a pas de délégation accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

M

Il n'y a pas de détenteur de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

La société n'ayant pas de personnel, il n'y a aucun système d'actionnariat du personnel.

Il n'y a pas d'accord particulier entre les actionnaires

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la société :

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale. Si un siège d'Administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux assemblées générales ordinaires, le Conseil peut procéder à son remplacement provisoire jusqu'à la prochaine assemblée générale qui procède à l'élection définitive.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Le Président actuel de la société a été désigné par le Conseil d'Administration du 24 février 2006 en tant que Président Directeur Général, c'est-à-dire qu'il représente et préside le Conseil d'Administration mais aussi qu'il assume la direction générale de la société, et a été renouvelé par le Conseil d'Administration du 25 juin 2009.

Il ne perçoit aucune rémunération de la société et aucun avantage de toute nature ne lui est versé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions de Président Directeur Général. Il en est de même pour tous les administrateurs.

Le Président et les administrateurs ne perçoivent par ailleurs aucune rémunération ni aucun avantage en nature d'une filiale française de SOLVAY.

Enfin, le Président de la société qui est aussi administrateur, membre du Comité Exécutif et Directeur Général Finances de SOLVAY a touché en 2010, dans le cadre des rémunérations et autres avantages accordés aux administrateurs de SOLVAY, 50.000,04 € dont 15.000,00 € de jetons de présence aux Conseils d'Administration et aux Comités.

La société adhère à la politique du groupe SOLVAY en matière de « corporate governance » et de respect du code de conduite.

La manière de traiter les informations privilégiées s'inscrit dans ce cadre mais il faut souligner que la société étant détenue à 99,96% par la société SOLVAY, il n'y a pas d'administrateur indépendant au sein du conseil. Dès lors, la notion d'information privilégiée n'est pas pertinente.

Les modifications statutaires sont de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Le fonctionnement et les pouvoirs du Conseil d'Administration sont définis par les articles 15, 16, 17, 19, 20, 21 et 22 des statuts.

W

Il n'y a pas d'accord conclu par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société.

Il n'y a pas d'accord prévoyant d'indemnités pour les membres du Conseil d'Administration s'ils démissionnent ou sont licenciés.

I.6. <u>DELAIS DE PAIEMENT</u>

En application de l'article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons ci après la décomposition à la date du 31/12/2010 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance :

	31/12/2010	31/12/2009
Echéances entre J et J+30 :	491 €	574 €
Echéances entre J+31 et J+60:	5.335 €	12.186 €
Total	5.827 €	12.759 €

II. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2010 de la façon suivante :

 Report à nouveau antérieur Bénéfice de l'exercice Montant disponible 	67.021,02 € 281.452,17 € 348.473,19 €
Affectation	
Réserve légaleDividendeReport à nouveau	8.155,37 € 339.000,00 € 1.317,82 €

Il sera distribué un dividende de 22,60 € par action au titre de l'exercice 2010.

III. <u>DIVIDENDES DES TROIS DERNIERS EXERCICES</u>

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices ont été versés les dividendes suivants :

Exercice	Dividende
2009	0,00 EUR
2008	13,70 EUR
2007	0 EUR

M

IV. REINTEGRATION DES CHARGES ET DEPENSES VISEES A L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Les comptes de l'exercice 2010 ne tiennent compte d'aucune charge et dépense visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

V. ADMINISTRATION

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, de donner quitus de leur gestion aux administrateurs et de voter les résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Le Président

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU RAPPORT DE GESTION

Il n'y a pas de comptes consolidés et donc pas de rapport du Commissaire aux Comptes.

La société n'a pas de filiale.

Il n'y a pas eu d'actions achetées et vendues au cours de l'exercice dans le cadre d'un programme de rachat.

Les dispositions de l'article L.225-100-2 du Code de Commerce ne sont pas applicables.

La société n'ayant pas de personnel, il n'y a pas de participation des salariés au capital social.



SOLVAY FINANCE

Société anonyme au capital de 225.000 € Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS RCS PARIS B 488 825 191

LISTE DES MANDATS EXERCICE 2010

Mandats de M. Bernard de LAGUICHE

Fonction: Directeur Général Finances de SOLVAY S.A.

SOCIETE	MANDAT	REMUNERATION
SOLVAY FINANCE S.A.	Président	Aucune
(FR)		
SOLVAY FINANCE	Président	Aucune
FRANCE SA (FR)		
SOLVAY PARTICIPATIONS	Président	Aucune
FRANCE SAS (FR)		
FONDS ERNEST SOLVAY	Président	Aucune
ASBL		
HESTIA SA (Belgique)	Président	Aucune
MUTUELLE SOLVAY SCS	Président	Aucune
(Belgique)		
SOLVAY SA (SCH)	Administrateur au Conseil	OUI
(Belgique)	d'Administration	
	Membre du Comité Exécutif	
CICC SA (Belgique)	Représentant Permanent de	Aucune
	SOLVAY SA, Président et	
	Administrateur du Conseil	
SOLVAY ENERGY SA	Administrateur	Aucune
(Belgique)		
SOLVAY	Administrateur	Aucune
PHARMACEUTICALS SA		
(Belgique)		
SOLVAY NAFTA	Président	Aucune
DEVELOPPEMENT AND		
FINANCING SA – Belgique		
DACARTO BENVIC SA	Administrateur	Aucune
(Brésil)		
SOLVAY DO BRASIL Ltd	Administrateur et Directeur	OUI
(Brésil)	D	
BLAIR INTERNATIONAL	Director	Aucune
INSURANCE CAYMAN		
SOLVAY GmbH (Allemagne)	Président du Conseil de	Aucune
	Surveillance et Membre	



SOLVAY CHIMICA ITALIA Spa (Italie)	Administrateur	OUI
SOLVAY SOLEXIS SpA	Administrateur	OUI
(Italie)		
SOLVAY FINANCE	Administrateur	Aucune
LUXEMBOURG	Administrateur	Aucune
SOLVAY CHEMICALS AND	Président	Aucune
PLASTICS HOLDING BV		
(Hollande)		
3S SOLVAY SHARED	Gérant	Aucune
SERVICES (Portugal)		
SOLVAY PORTUGAL	Administrateur	Aucune
PRODUTOS QUIMICOS SA (Portugal)		
SOLVAY QUIMICA SL	Administrateur	Aucune
(Espagne)	7 Killimistrateur	Aucune
SOLVAY IBERICA S.L.	Vice President	OUI
(Espagne)		
SOLVAY UK HOLDING Cie	Director	Aucune
Ltd (UK)		
SOLVAY AMERICA INC	Director	OUI
SOLVAY FINANCE	Chairman	Aucune
AMERICA INC (US)		

Mandats de M. Guillaume BUCCO

Fonction: Directeur France de SOLVAY S.A. (Paris)

SOCIETE	MANDAT	REMUNERATION
PIPELIFE DEUTSCHLAND	Geschaeftsfuehrer	Aucune
ASSET MANAGEMENT		
GmbH – Allemagne		
PIPELIFE DEUSCHLAND	Geschaeftsfuehrer	Aucune
VERNALTUNGS GmbH –		
Allemagne		
PIPELIFE NEDERLAND	Président	Aucune
B.V. – Hollande		
PIPELIFE PORTUGAL –	Gérant	Aucune
SISTEMAS DE TUBAGENS		
PLASTICAS UNIPESSOA		
Lda – Portugal		
PIPELIFE NORDIC AB –	Director	Aucune
Suède		
SOLVAY BENVIC FRANCE	Président	Aucune
S.A.S. – France		



SOLVAY-CARBONATE-	Membre du Conseil de	Aucune
FRANCE S.A.S. – France	Direction	
SOLVAY-ELECTROLYSE-	Membre du Conseil de	Aucune
FRANCE S.A.S.	Direction	
SOLVAY FINANCE S.A –	Administrateur	Aucune
France.		
SOLVAY-FLUORES-	Membre du Conseil de	Aucune
FRANCE S.A.S. – France	Direction	
SOLVAY PARTICIPATIONS	Membre du Conseil de	Aucune
FRANCE S.A.S. – France	Direction	
SOLVAY-ORGANICS-	Membre du Conseil de	Aucune
FRANCE S.A.S. – France	Direction	
SOLVAY-SPECIALITES-	Membre du Conseil de	Aucune
FRANCE S.A.S. – France	Direction	

Mandats de M. Xavier CLERGET

Fonction : Directeur Juridique de SOLVAY S.A. (Paris)

SOCIETE	MANDAT	REMUNERATION
BARYTINE DE CHAILLAC	Membre du Conseil de	
SAS	Direction + Directeur Général	
SOLVAY-ORGANICS-	Membre du Conseil de	Aucune
FRANCE S.A.S.	Direction	
SOLVAY-CARBONATE-	Membre du Conseil de	Aucune
FRANCE S.A.S.	Direction	
SOLVAY-ELECTROLYSE-	Membre du Conseil de	Aucune
FRANCE S.A.S.	Direction	
SOLVAY FINANCE S.A.	Administrateur	Aucune
SOLVAY FINANCE	Administrateur	Aucune
FRANCE S.A.		
SOLVAY-FLUORES-	Membre du Conseil de	Aucune
FRANCE S.A.S.	Direction	!
SOLVAY SOLEXIS S.A.S.	Membre du Conseil de	Aucune
	Direction	
SOLVAY-OLEFINES-	Membre du Conseil de	Aucune
FRANCE S.A.S.	Direction	
SOLVAY PARTICIPATIONS	Membre du Conseil de	Aucune
FRANCE S.A.S.	Direction	
SOLVAY-SPECIALITES-	Membre du Conseil de	Aucune
FRANCE S.A.S.	Direction	1
SOLVIN FRANCE S.A.	Administrateur	Aucune
SCI MOUGUERRE	Gérant	Aucune
BRISCOUS IMMOBILIER		
SCI SOLSAR IMMO	Gérant	Aucune



Mandats de M. Etienne MONCOMBLE

Fonction : Head of Finance Region Europe

SOCIETE	MANDAT	REMUNERATION
FINANCIERE SOLVAY SA	Administrateur	Aucune
SOLVAY CHEMICALS	Administrateur délégué	Aucune
INTERNATIONAL SA		
(Belgique)		
SOLVAY PARTICIPATIONS	Président	
Belgique SA		
SOLVAY FINANCE	Administrateur	Aucune
S.A.(France)		
SOLVAY PARTICIPATIONS	Président	Aucune
FRANCE S.A.S. (France)		
SOLVAY FINANCE	Administrateur	Aucune
FRANCE S.A. (France)		
SOLVAY CHIMIKA SA	Administrateur	
Grèce		****
SOLVAY FINANCE	Director	Aucune
IRELAND UNLIMITED		
(Irelande)		
SOLVAY Luxembourg	Gérant	Aucune
DEVELOPMENT Sarl		
(Luxembourg		
SOLVAY FINANCE	Administrateur	Aucune
(LUXEMBOURG) AS		
(Luxembourg)		
SOLVAY LUXEMBOURG	Président	Aucune
Sarl (Luxembourg)		
SOLVAY FINANCE BV	Directeur	Aucune
(Pays-Bas)		
SOLVAY HOLDING	Directeur	Aucune
NEDERLAND B.V. (Pays		
Bas)		
SOLVAY NORDIC AB	Director	Aucune
Suède		
SOLVAY VINYLS	Administrateur	Aucune
HOLDING AG (Suisse)		





Paris, le 11 mars 2011

DELOITTE & ASSOCIES A l'attention de M. MUSITELLI 185 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE

Messieurs,

Nous vous indiquons qu'aucune convention relevant de l'article L 225-38 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice 2010.

Nous vous rappelons les conventions antérieures et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2010 :

- SOLVAY SA et VIVALSOL SNC ont signé une convention approuvée par le Conseil d'Administration de SOLVAY FINANCE SA du 15 Décembre 2009 stipulant que « VIVALSOL SNC cède à SOLVAY SA la totalité de ses droits et obligations stipulés dans la convention de crédit ». De ce fait, le prêt de 500 M€ accordé à VIVALSOL SNC par SOLVAY FINANCE SA a été transféré dans les mêmes conditions à SOLVAY SA et ce, à compter du 15 Décembre 2009. Les produits d'intérêts de l'exercice 2010 s'élèvent à 33.275.000,00 €
- La société SOLVAY FINANCE SA a souscrit en septembre 2006 un emprunt remboursable sur 10 ans pour 7 170 K€ auprès de SOLVAY CICC SA au taux de 4,5540 l'an. Le montant des charges d'intérêts de l'exercice 2010 s'élève à 331.056,87 €;

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'Administration





Paris, le 11 mars 2011

DELOITTE & ASSOCIES A l'attention de M. MUSITELLI 185 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE

CONVENTIONS NON REGLEMENTEES

Messieurs,

Nous vous informons des conventions courantes conclues à des conditions normales au cours de l'exercice 2010 :

- Contrat de prestations de services administratifs, juridiques et financiers effectuées par l'établissement français de la société SOLVAY S.A. DNF,
- Contrat de prestations de services comptables et administratifs SOLVAY SHARED SERVICES,
- Convention d'avance en compte courant conclue avec SOLVAY FINANCE France SA. Le montant de l'avance consentie à SOLVAY FINANCE France s'élève à 3.402.050,55 € au 31.12.2010 et les intérêts encaissés s'élèvent à 10.465,58 €.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'Administration

Tableau II

Résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices (Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS	2006	2007	2008	2009	2010
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE :					
a). Capital Social b). Nombre d'actions émises c). Nombre d'obligations convertibles en actions	225 000 15 000	225 000 15 000	225 000 15 000	225 000 15 000	225 000 15 000
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES :					
 a). Chiffre d'affaires hors taxes (1) b). Bénéfices avant impôts, participation, amortissements et provisions 	519 576	0 827 690	0 864 961	0 826 740	1 143 235
 c). Impôts sur les bénéfices d). Bénéfices après impôts, participation, amortissements et provisions e). Montant des bénéfices distribués (1) 	44 858 56 067 0	42 108 64 466 0	47 900 95 945 205 500	35 236 70 388 0	140 667 281 452 339 000
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A I SEULE ACTION :	argumun Asalah Asalah Asalah				
 a). Bénéfices après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions b). Bénéfices après impôts, participation, amortissements et provisions c). Dividende versé à chaque action (1) 	31,65 3,74 0,00	52,37 4,30 0,00	54,47 6,40 13,70	52,77 4,69 0,00	66,84 18,76 22,60
IV - PERSONNEL :		MIRANI Into the collin			
 a). Nombre de salariés b). Montant de la masse salariale c). Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (S.S., Oeuvres sociales, etc) 	000	000	000	000	000
(1) Dour Posseries dont les commisses essent commisses l'Assemblés Générale des actionnaires indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est monosée nar le Conseil d'Administration.	ndiquer le montant des	s bénéfices dont la di	Stribution est propose	se par le Conseil d'Ac	Iministration.

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration, le Directoire ou les gérants.



SOLVAY FINANCE

Société Anonyme au capital de 225 000 euros Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS R.C.S. PARIS B 488 825 191

RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles L 225-37 du Code de Commerce, ce rapport a, notamment pour objet de rendre compte de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société Solvay Finance, de présenter les éventuelles limitations apportées par le conseil d'administration aux pouvoirs des Directeurs Généraux et de présenter les principes et les règles arrêtés par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux administrateurs et aux mandataires sociaux de la Société.

Le présent rapport a été élaboré par le Président Directeur Général avec l'assistance du Directeur Administratif et Financier du Groupe en collaboration avec ses conseils.

Il a été approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 11 mars 2011.

Il s'appuie sur le guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites du cadre de référence du contrôle interne proposé par l'AMF et se réfère aux dispositions du Code de Gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites MIDDLE NEXT de Décembre 2009 auquel la Société Solvay Finance a récemment décidé de se référer, le considérant comme plus adapté à sa taille.

<u>PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL</u> D'ADMINISTRATION

Votre Conseil d'Administration est composé de 4 membres :

- M. Bernard de LAGUICHE
- M. Guillaume BUCCO
- M. Etienne MONCOMBLE
- M. Xavier CLERGET

Les fonctions exercées par les administrateurs dans d'autres sociétés vous sont fournies par ailleurs.



La fréquence des réunions du Conseil est fonction de l'activité de la société. Au cours des trois derniers exercices, le conseil s'est réuni :

- 1 fois en 2008
- 3 fois en 2009
- 1 fois en 2010.

En ce qui concerne l'exercice 2010, les comptes et l'activité de la société sont soumis au conseil du 11 mars 2011 qui a pour ordre du jour :

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 29 mars 2010.
- 2. Exercice 2010 : Activité, comptes et résultats.
- 3. Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- 4. Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- 5. Conventions de l'article L 225-38 du Code de Commerce.
- 6. Ouestions diverses.

Les règles concernant l'Administration de la société sont fixées dans le titre III des statuts « Administration de la société »

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale. Si un siège d'administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux assemblées générales ordinaires, le Conseil peut procéder à son remplacement provisoire jusqu'à la prochaine assemblée générale qui procède à l'élection définitive.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Le fonctionnement et les pouvoirs du Conseil d'Administration sont définis par les articles 15, 16, 17, 19, 20, 21 et 22 des statuts.

Le conseil d'administration ne compte toujours pas parmi ses membres d'administrateur indépendant.

Le conseil considère que ce point ne constitue pas un obstacle à la bonne gouvernance de la société Solvay Finance.

L'assiduité des membres du conseil aux réunions et leur capacité d'accéder librement aux informations stratégiques, fait ressortir une appréciation favorable quant au mode de fonctionnement du conseil d'administration.

La préparation du rapport annuel est réalisée par le Président Directeur Général ; son contenu est soumis au Conseil d'administration qui dispose du pouvoir de le compléter ou de le modifier et qui, enfin, après l'avoir soumis aux Commissaires aux Comptes en arrête définitivement les termes.

<u>REGLES ARRETEES POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDEES AUX MANDATAIRES SOCIAUX</u>

L'article 22 des statuts prévoit dans son 5^{ème} paragraphe que le Conseil d'Administration détermine la rémunération du Directeur Général et des Directeurs Généraux délégués.

Toutefois, à ce jour, le Président Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la société et aucun avantage de toute nature ne lui est versé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions de Président Directeur Général. Il en est de même pour tous les administrateurs.

Dans ces conditions, aucune règle n'a été établie à ce jour concernant les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Il n'y a pas d'accord prévoyant d'indemnités pour les membres du Conseil d'Administration s'ils démissionnent ou sont licenciés.

POUVOIRS DU PRESIDENT OU DU DIRECTEUR GENERAL

Le Président actuel de la société a été désigné par le Conseil d'Administration du 24 février 2006 en tant que Président Directeur Général, c'est-à-dire qu'il représente et préside le Conseil d'Administration mais aussi qu'il assume la direction générale de la société. Il a été renouvelé dans ses fonctions par le Conseil d'Administration du 25 juin 2009.

Il n'y a pas de limitation des pouvoirs du Directeur Général.

Le conseil n'a pas estimé nécessaire, à ce jour, de se doter de comités spécialisés, en raison d'une part de la taille et de la structure de l'entreprise, et d'autre part de l'expérience que possèdent les administrateurs au regard du monde de l'entreprise et du secteur d'activité de la société. Ce mode de fonctionnement contribue à la souplesse et à l'efficacité de son processus décisionnel.

Les réunions du Conseil se déroulent au siège social.

La réunion du Conseil d'Administration du 11 mars 2011 a pour objet la présentation de l'activité, l'approbation des comptes de l'exercice 2010 et la préparation de l'Assemblée Générale.

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

OBJECTIFS:

Les objectifs de notre Contrôle Interne sont la prévention et la maîtrise des risques résultants de notre activité : sauvegarde des actifs, respects des politiques de gestion, prévention et détection des erreurs et fraudes, exactitude et exhaustivité des enregistrements comptables, établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Un système de contrôle interne conçu pour répondre aux différents objectifs décrits ci-dessus ne donne pas cependant la certitude que les objectifs fixés seront atteints et ce, en raison des limites inhérentes à toute procédure.

ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE:

L'efficacité du dispositif repose sur les principes essentiels suivants :

- la responsabilité des acteurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion optimale du contrôle interne ;
- la formalisation des procédures et le respect des référentiels au sein de la société ;

Responsabilités:

La responsabilité comptable de Solvay Finance SA est assurée par son Finance Manager sous l'autorité de son Président et du Directeur Financier Europe du groupe Solvay. Le Groupe Solvay fournit tous les divers supports nécessaires au bon fonctionnement administratif et financier de la société.

Les responsabilités sont exercées et/ou déléguées de telle sorte que chacun des pôles concernés assure la mise en cohérence des données financières et comptables à l'occasion des missions suivantes :

- élaboration et suivi de l'information comptable et financière;
- établissement des comptes sociaux semestriels et annuels, du groupe en conformité avec les exigences des marchés et des dispositions réglementaires applicables ;
- constitution des éléments de communication financière des résultats ;
- mise en place et suivi des méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion ;
- pilotage des systèmes d'informations comptables et de gestion ;

Systèmes d'information :

Les systèmes d'information de Solvay Finance SA sont ceux du Groupe Solvay.

La comptabilité et la gestion sont tenues sur le progiciel Groupe, SAP.

Tableaux de bord et indicateurs

Les règles comptables utilisées dans le cadre de l'élaboration de tous les tableaux de bord sont strictement identiques à celles définies dans le cadre de la consolidation du groupe. La production centralisée auprès de la direction financière du groupe de cette information permet d'en garantir la cohérence.

Le reporting Groupe de gestion « Chéops » en permet la centralisation.

CONTROLES:

Le Commissariat aux Comptes de Solvay Finance SA est assuré, comme pour les autres sociétés du Groupe, par le cabinet Deloitte & Associés.

Dans le cadre des clôtures semestrielles et annuelles des comptes, les commissaires aux comptes organisent leurs interventions notamment par la réalisation :

- d'une revue préalable des procédures du groupe;
- d'une réunion préalable à l'arrêté des comptes permettant de définir le programme des revues, le calendrier et l'organisation de leur mission,
- d'un audit des états financiers élaborés par la Direction financière;
- d'une réunion de synthèse de leurs travaux avec la Direction Générale.

A l'issue notamment de ces interventions, les Commissaires aux Comptes certifient les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice.

L'Audit interne est assuré par le Centre de Compétence Audit du Groupe Solvay. Le CC Audit intervient auprès de Solvay Finance SA. Chaque mission fait l'objet d'un compte rendu adressé au Président de la société et aux responsables financiers.

OPTIMISATION DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

La société veille en permanence sur toute évolution dans son organisation de manière à anticiper, adapter et optimiser, en temps réel, ses procédures de contrôle.

Elle adapte également son dispositif de contrôle pour répondre aux exigences de la réglementation ainsi qu'aux enjeux futurs de la société.

M

Dans la continuité de cette démarche vers un renforcement continu de son dispositif de contrôle interne, la société continuera à se fixer de nouvelles priorités avec les objectifs suivants :

- l'amélioration continue de la formalisation des procédures ;
- l'extension des tests aux nouveaux processus de contrôle interne ;
- la qualité et la sincérité de l'information financière, une gestion rigoureuse et efficace des principaux risques et le suivi des contraintes réglementaires.

Le Président Directeur Général



Solvay Finance

Société Anonyme 25 rue de Clichy 75009 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration

Exercice clos le 31 décembre 2010



Deloitte

Deloitte & Associés 185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex France Téléphone . + 33 (0) 1 40 88 28 00 Télécopleur : + 33 (0) 1 40 88 28 28 vaves deloitte fr

Solvay Finance

Société Anonyme 25 rue de Clichy 75009 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du président du Conseil d'administration

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Solvay Finance et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient:

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.



Deloitte.

Solvay Finance 2/3

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly, le 14 avril 2011 Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Michel SELLIER

 $\sqrt{}$

MONTANT DES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE ANNUEL CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

DELOITTE & ASSOCIES

Les honoraires de l'exercice 2010 s'élèvent à 11.063 € TTC

DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société SOLVAY FINANCE SA et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société SOLVAY FINANCE SA, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elle est confrontée.

Fait à PARIS Le 11 mars 2011

M. Bernard de LAGUICHE Président Directeur Général

